



MINISTERO
PER I BENI E
LE ATTIVITÀ
CULTURALI



CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*21^e REUNION DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

« Paysage et éducation »

Tropea, Italie

3-4 octobre 2018

Visite d'études, 5 octobre 2018

– **PROGRAMME** –

8 octobre 2018



*Conseil de l'Europe - Direction de la participation démocratique
Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage*

La 21^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage : « *Paysage et éducation* » est organisée à Tropea, Italie (adresse : Palazzo Santa Chiara, Largo Ruffa) les 3-5 octobre 2018, par le Conseil de l'Europe – Secrétariat de la Convention, Direction de la participation démocratique –, en coopération avec le Ministère pour les biens et les activités culturels de l'Italie et la collaboration des Régions de Calabre et de Basilicate, dans le cadre du Programme de travail de la Convention.

Une visite d'étude pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles, sera organisée le 5 octobre 2018 à Zungri, la ville de la pierre de la Calabre.

*

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949 et dont le siège est à Strasbourg (France), **le Conseil de l'Europe** comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit, ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société.

La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence (Italie) le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération internationale. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. A ce jour, 39 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, « l'ex-République Yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, les **Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage** ont pour objectif de présenter de nouveaux concepts et réalisations en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Elles représentent ainsi un véritable forum d'échange de pratiques et d'idées. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont spécialement présentées.

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes, ont été organisées :

– 23-24 mai 2002, Strasbourg (France) : « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* »

- 27-28 novembre 2003, Strasbourg (France) : « [L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire](#) »
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « [Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains](#) »
- 11-12 mai 2006, Ljubljana (Slovénie) : « [Paysage et société](#) »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « [Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique](#) »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « [Paysage et patrimoine rural](#) »
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « [Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire](#) »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « [Paysage et forces déterminantes](#) »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « [Paysage et infrastructures pour la société](#) »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « [Paysage multifonctionnel](#) »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « [Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 1 \(2008-2009\) et 2 \(2010-2011\)](#) »
- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « [Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile...](#) »
- 2-3 octobre 2013, Cetinje (Monténégro) : « [Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie](#) »
- 11-12 juin 2014, Wrocław (Pologne) : « [Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 3 \(2012-2013\)](#) »
- 1-2 octobre 2014, Urgup (Turquie) : « [Paysages durables et économie : de l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage](#) »
- 1-2 octobre 2015, Andorre (Andorre la Vieille) : « [Paysage et coopération transfrontalière : le paysage ne connaît pas de frontière](#) »
- 9-10 juin 2016, Budapest (Hongrie) : « [Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 4 \(2014-2015\)](#) »
- 5-6 octobre 2016, Erevan (Arménie) : « [Les politiques nationales pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : défis et opportunités](#) »
- 5-6 septembre 2017, Brno (République tchèque) : « [La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale](#) »
- 20-21 juin 2018, Daugavpils (Lettonie) : « [Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 5 \(2016-2017\)](#) »

Les actes des Réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage : www.coe.int/fr/web/landscape/Ateliers ;
www.coe.int/fr/web/landscape/publications

Remerciements

Le Conseil de l'Europe souhaite remercier le Ministère pour les biens et les activités culturels de l'Italie et les Régions de Calabre et de Basilicate, de leur hospitalité et de leur coopération.

Objectifs

La Réunion a pour objet de présenter des expériences de politiques publiques adoptées, ou en cours de développement, concernant la mise en œuvre de l'article 6 B. c. de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, sur l'éducation, selon lequel : « **Chaque Partie s'engage à promouvoir : ... des enseignements scolaire et universitaire abondant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement** ».

Les conclusions de la Réunion seront présentées à la 10^e Conférence officielle du Conseil de l'Europe sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (6-7 mai 2019, Palais de l'Europe, Strasbourg) et à la 8^e Réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP).

Sites internet

- **Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage**
www.coe.int/LandscapeConvention
www.coe.int/Conventiondupaysage
- **Ministère pour les biens et les activités culturelles de l'Italie**
www.beniculturali.it/mibac/exprt/MiBAC/index.html#&panel1-2
- **Région de Calabre, Italie**
www.regionecalabriaroma.it
<http://portale.regione.calabria.it/website>

Lieu

La réunion se tiendra au Palazzo Santa Chiara, Largo Ruffa, Tropea, Italie.

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements – membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants d'autres ministères –, autorités locales et régionales, professionnels, universitaires, représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et autres personnes, travaillant dans le domaine du paysage et du développement durable, avec ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le nombre des participants est limité à 160.

Langues de travail

Les langues de travail sont le français, l'anglais et l'italien. L'interprétation sera fournie.

Programme

Le programme de la Réunion se trouve sur le site internet de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage du Conseil de l'Europe, à l'adresse : www.coe.int/fr/web/landscape/21st ou www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage ou www.coe.int/fr/web/landscape/home sous « Réunions » / « Ateliers ».

Voir également :

<http://portale.regione.calabria.it/website/organizzazione/dipartimento11/subsite/polpae/atelier>

Inscription

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 25 septembre 2018 :

http://a.cs.coe.int/team20/european_landscape_convention/Registration/form_tropea_2018.aspx

Des frais d'inscription ne sont pas demandés aux participants.

Informations pratiques

Voyage: Les participants sont invités à procéder à leur réservation, conformément aux dispositions mentionnées dans la lettre ou message d'invitation qui leur est adressé.

Aéroport d'arrivée et de départ : Lamezia Terme

Aéroport Lamezzia Terme – Gare Lamezia Terme Centrale (aller-retour) : navettes régulières (2 € environ).

Gare Lamezia Terme Centrale – Tropea : trains régionaux directs (ou avec un changement) toutes les heures (5 € environ). www.trenitalia.com

Hôtels : Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation en contactant directement les hôtels.

Organisateurs de la Réunion

Conseil de l'Europe – Direction de la participation démocratique, Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Chef de Division, Secrétaire exécutive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage
et Journées européennes du patrimoine
F-67075, STRASBOURG Cedex, France
Tél. : + 33 3 88 41 23 98
Courriel : maguelonne.dejeant-pons@coe.int

Contact

Mme Susan MOLLER
Assistante administrative
Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage,
DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex, France
Tél.: + 33 3 90 21 41 16
Courriel : susan.moller@coe.int

Italie – Ministère pour les biens et les activités culturels de l'Italie

Mme Maria Maddalena ALESSANDRO
Haut fonctionnaire, Représentante nationale pour la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage
Ministère pour les biens et les activités culturels
Via di S. Michele 22, 0053 ROME, Italie
Tél. : +39 67234545/4554/4452
Courriel: mariamaddalena.alessandro@beniculturali.it

M. Rocco Rosario TRAMUTOLA
Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion de la qualité
Ministère pour les biens et les activités culturels
Via di San Michele, 22, I - 00153 ROME, Italie
Tél: +39 667234590
Courriel: roccorosario.tramutola@beniculturali.it

M. Giovanni MANIERI ELIA
Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion de la qualité
Ministère pour les biens et les activités culturels
Via di San Michele, 22, I - 00153 ROME, Italie
Tél: +39 667234590
Courriel: giovanni.manierielia@beniculturali.it

Mme Martina DE LUCA
Haut fonctionnaire, Département de l'éducation et de la recherche, Ministère pour les biens et les activités culturels
Via di San Michele, 22, I - 00153 ROME, Italie
Tél: +39 64829302
Courriel: martina.deluca@beniculturali.it

Région de Calabre

M. Franco ROSSI
Assesseur à l'urbanisme et à la planification territoriale de la Région de Calabre, Localita Germaneto
88100 CATANZARO, Région de Calabre, Italie
Tél : +39 961854028

Courriel : franco.rossi@regione.calabria.it

Mme Mariangela CAMA

Département de l'environnement et du territoire
Région de Calabre, Localita Germaneto,
88100 CATANZARO, Région de Calabre, Italie
Tél : +39 961854050

Courriel : m.cama@regione.calabria.it

Mme Ilaria MITTIGA

Département de l'environnement et du territoire
Région de Calabre, Localita Germaneto,
88100 CATANZARO, Région de Calabre, Italie
Tél. : +39 961854054

Courriel : idg.mittiga@regione.calabria.it

Région de Basilicate

M. Francesco PIETRANTUONO

Assesseur de l'environnement et l'énergie
Via Vincenzo Verrastro, 5
85100 POTENZA (PZ) Région de Basilicate, Italie
Tél. : +39 0971.669503

Courriel:francesco.pietrantuono@regione.basilicata.it

Mme Maria Carmela SANTORO

Mme Anna ABATE

Département de l'environnement et énergie
Via Vincenzo Verrastro, 5
85100 POTENZA (PZ) Région de Basilicate, Italie
Tél. : +39 0971.668897

Courriel : carmen.santoro@regione.basilicata.it
anna.abate@regione.basilicata.it

Crédits photos: Shutterstock, Tropea, Calabre



MERCREDI 3 OCTOBRE 2018

8.30 – 9.00 **INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

Session d'ouverture

9.00 – 10.00

DISCOURS DE BIENVENUE

M. Mario Gerardo OLIVERIO, Président de la Région de Calabre, Italie

M. Nicola IRTO, Président du Conseil de la Région de Calabre, Italie

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Chef de la Division du paysage et des Journées européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

Mme Giuliana de FRANCESCO, Présidente du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe, Chef de l'Unité des relations multilatérales européennes, Ministère des biens et activités culturels, Italie

INTRODUCTION

Mme Maria Maddalena ALESSANDRO, Haut fonctionnaire, Responsable nationale de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie (*Excusée*)

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Chef de la Division du paysage et des Journées européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe

– *Atelier initial* –

*La mise en œuvre de
la Convention européenne du paysage en Italie*

10.00 – 13.00

10.00 – 11.30

Président

M. Roberto BANCHINI, Directeur du Service de la Tutelle du paysage, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

PRESENTATIONS

La politique nationale du paysage en Italie

M. Roberto BANCHINI, Directeur du Service de la Tutelle du paysage, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

La politique nationale pour l'éducation au patrimoine culturel

Mme Pia PETRANGELI, Directrice du Service I, Direction générale de l'éducation et de la recherche, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

Mme Marina di BERNARDO, Direction générale de l'éducation et de la recherche, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

Salutations initiales

M. Salvatore CORDARO, Assesseur régional, Département du territoire et de l'environnement, Région de Sicile, Italie

La politique régionale du paysage de la Région Calabre

M. Franco ROSSI, Assesseur régional, Département de la conception urbaine et de la planification territoriale, Région de Calabre, Italie

Mme Antonella RIZZO, Assesseur régional, Département pour la protection de l'environnement, Région de Calabre, Italie

Mme Orsola REILLO, Directrice générale, Département de l'environnement et du territoire, Région de Calabre, Italie

La politique régionale du paysage de la Région Basilicate : le plan paysager régional

M. Francesco PIETRANTUONO, Assesseur de l'environnement et de l'énergie de la Région de Basilicate, Italie

11.30 – 12.00 *Pause café*

12.00 – 13.00

Paysage et éducation en Italie

M. Rocco Rosario TRAMUTOLA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

M. Giovanni MANIERI ELIA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

Mme Martina DE LUCA, Haut fonctionnaire, Direction générale de l'éducation et la recherche, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

Paysage et éducation, le Projet « Conte-moi un paysage »

Mme Margherita CISANI, Chercheur au Département des Sciences historiques, géographiques et antiques de l'Université de Padoue, Italie

Promouvoir une éducation sur le paysage

M. Antonio DATTILO, Haut fonctionnaire, Département de la Présidence de la Région Calabre, Délégation de Rome, Italie

De l'importance fondamentale de l'éducation au paysage

M. Felice SPINGOLA, Sociologue, Economiste du paysage, Centro Studi Pan, Calabre, Italie

Paysage et éducation : l'expérience de la Région Calabre

M. Francesco TARSIA, Directeur général du secteur de la politique du paysage, Département de l'environnement et du territoire, Région de Calabre, Italie

13.00 ***FIN DE LA SESSION***

13.00 – 14.30 *Déjeuner*

– Atelier 1 –

L'éducation au paysage à l'école primaire et secondaire

14.30 – 18.30

Présidents

Mme Ingūna URTĀNE, Directrice du Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, Lettonie

Mme Jelena HLADNIK, Secrétaire, Directrice nationale de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement, Slovénie

PRESENTATIONS

14.30 – 15.45

République tchèque

L'éducation au paysage, c'est le temps que vous avez passé pour prendre soin de votre rose...

Mme Júlia TÓBIKOVÁ, Haut fonctionnaire, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'Environnement, République tchèque

Mme Michaela LETÁ, Educatrice, Institut national du patrimoine, Centre méthodique de la culture du jardin, Kroměříž, République tchèque

Finland

Le paysage comme salle de classe

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal de l'environnement, Département de l'environnement naturel, Ministère de l'environnement, Finlande

Mme Sinikka KUNTTU, Directrice exécutive, Fondation pour l'éducation environnementale (FEE) Suomi, Finlande

Géorgie

Les questions de paysage dans le système éducatif de la Géorgie

Mme Marina TUMANISHVILI, Spécialiste en chef de l'Unité des relations UNESCO et internationales, Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel, Géorgie

France

Eduquer au paysage, éduquer par le paysage : un aperçu de la diversité des initiatives en France

M. Julien TRANSY, Chargé de mission Paysages, Représentant national pour la Convention européenne du paysage, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, Ministère de la transition écologique et solidaire, France

15.45 – 16.15 *Pause café*

16.15 – 17.30

– *Forum d'expériences* –

Cartographies expérientielles : une approche éducative du paysage initiée par Homère, Ulysse
Mme Aspaso KOUZOUI, Architecte, Athènes, Grèce

Paysage et éducation des enfants

Rapport réalisé pour le Conseil de l'Europe « *Facettes du paysage : Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage* », Editions du Conseil de l'Europe, 2012
Mme Benedetta CASTIGLIONI, Professeur de géographie, Département des sciences historiques, géographiques et des antiquités, Université de Padoue, Italie

Le paysage dans l'éducation primaire et secondaire

Rapport réalisé pour le Conseil de l'Europe : « *Dimensions du paysage : Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage* », Editions du Conseil de l'Europe, 2017
Mme Annalisa MANIGLIO CALCAGNO, Professeur émérite d'architecture du paysage, Université de Gênes, Italie

Deux approches de l'éducation au paysage : un livre de l'Unité didactique « Education au paysage en Castilla y León » ; un jeu traditionnel dans l'éducation du paysage « Jeu de l'oie du paysage du plateau ibérien »

M. Joaquín ROMANO VELASCO, Professeur d'économie, Université de Valladolid, Espagne

La proposition didactique : « J'apprends le patrimoine et ses paysages »

M. Luis ERNETA ALTARRIBA, Professeur associé de géographie, Université de Navarre, Espagne

17.30 – 18.30

– *Débat général sur les politiques publiques* –

« Chaque Partie s'engage à promouvoir : ... des enseignements scolaires ... abordant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement »

Article 6 B. c. de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Andorre

Mme Natàlia ROVIRA, Responsable de la stratégie et de la communication, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

Lettonie

Mme Kristīne KEDO, Chef de la Division des politiques d'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, Lettonie

Slovénie

Mme Jelena HLADNIK, Secrétaire, Directrice nationale pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement, Slovénie

Royaume-Uni

Mme Sarah TUNNICLIFFE, Conseillère nationale en environnement et en milieu rural, Angleterre historique (*Historic England*), Royaume-Uni

Ukraine

Mme Olena LEGKA, Point focal national de la Convention européenne du paysage, Spécialiste en chef, Division des ressources foncières, Direction de la protection des ressources naturelles, Ministère de l'écologie et des ressources naturelles, Ukraine

18.30

FIN DE LA SESSION

*

RECEPTION OFFICIELLE

Pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe et les intervenants figurant dans le Programme

20.00 Départ du bus du lieu de rendez-vous : devant le Palazzo Santa Chiara, Largo Ruffa.

Les participants à la réception se rendront en bus à Pizzo Calabro, village situé sur la côte, sur un promontoire dans le centre du golfe de Sant'Eufemia.

Dîner au Château Murat.

Le retour se fera aux alentours de 23.30.

*

JEUDI 4 OCTOBRE 2018

– Atelier 2 –

L'éducation au paysage à l'université

9.00 – 12.30

Présidents

Mme Krisztina KINCSES, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture, Hongrie

M. Rocco Rosario TRAMUTOLA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

PRESENTATIONS

9.00 – 10.00

Bosnie Herzégovine

Analyse de l'éducation sur la protection du paysage en Fédération de Bosnie-Herzégovine

M. Dejan RADOSEVIC, Expert principal, Institut pour la protection du patrimoine culturel historique et naturel, Ministère de l'éducation et de la culture de la République de Srpska, Bosnie Herzégovine

Suisse

Paysage et éducation: expériences suisses

M. Gilles RUDAZ, collaborateur scientifique, Office fédéral de l'environnement, Suisse

Croatie

Le paysage dans l'éducation supérieure en Croatie

Mme Biserka DUMBOVIC-BILUSIC, Haut fonctionnaire, Direction du patrimoine culturel, Département de la conservation de Rijeka, Ministère de la Culture, Croatie

Mme Ingrid GOJEVIC, Administratrice principale, Institut croate pour le développement physique, Ministère de la construction et de l'aménagement du territoire, Croatie

10.00 – 10.45

– *Forum d'expériences* –

Les Ateliers sur le paysage et les activités pratiques en tant qu'approche éducative

Mme Nerantzia TZORTZI, Professeur en architecture de paysage, Politecnico di Milano, Italie

Débattre du paysage : enjeux didactiques et processus d'apprentissage

Mme Anne SGARD, Professeur associée, Département de géographie de la Faculté des Sciences de la Société et Institut Universitaire de Formation des Enseignants, Université de Genève, Suisse

Le rôle des associations

Mme Cristina TULLIO, Association italienne d'architecture du paysage (AIAPP), Italie

M. Paolo CASTELNOVI, Association *Paysagepour* (*Landscapefor*), Italie

10.45 – 11.15 *Pause café*

11.15 – 13.00

– *Débat général sur les politiques publiques* –

« *Chaque Partie s'engage à promouvoir : ... des enseignements ... universitaires abordant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement* »

Article 6 B. c. de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Serbie

Mme Biljana FILIPOVIC DUSIC, Chef du Département de l'intégration de l'Union européenne, la coopération internationale et des projets, Point focal national pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement, Serbie

Mme Biljana JOVANOVIC ILIC, Chef de l'Unité pour les documents stratégiques et la planification, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement, Serbie

Mme Jasminka CVEJIC, Professeur, Responsable de l'éducation au niveau universitaire, Serbie

Mme Nevena VASILJEVIC, Professeur à la Faculté de foresterie, Département d'architecture du paysage, Université de Belgrade, Serbie

Hongrie

Mme Krisztina KINCSES, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture, Hongrie

Chypre

M. Phaedon ENOTIADES, Haut fonctionnaire, Département de l'urbanisme et du logement, Ministère de l'intérieur, Chypre

Estonie

Mme Piret PALM, Haut fonctionnaire, Département de la conservation de la nature, Ministère de l'environnement, Estonie

Espagne

Mme Carmen CARO, Haut fonctionnaire, Coordinatrice des plans nationaux du patrimoine culturel, Institut du patrimoine historique, Ministère de l'éducation, de la culture et du sport, Espagne

Monténégro

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

Pays-Bas

M. Peter ROS, Gestionnaire de projet paysage, Ministère des affaires économiques, Pays-Bas

13.00 ***FIN DE LA SESSION***

13.00 – 14.30 *Déjeuner*

– Atelier 3 –

Le paysage dans l'éducation permanente

14.30 – 18.00

Présidents

M. Giovanni MANIERI ELIA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

M. Stefan DELPLACE, Secrétaire général honoraire de l'Association européenne des Institutions de l'enseignement supérieur (EURASHE), Ancien représentant du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) du Conseil de l'Europe

PRESENTATIONS

14.30 – 15.30

Belgique

L'éducation au paysage en Wallonie

Mme Mireille DECONINCK, Attachée, Service Public de Wallonie pour le territoire, le logement, le patrimoine et l'énergie, Direction de l'aménagement régional, Belgique

M. Didier MORAY, Premier gradué, Architecte du paysage, Président de l'Association belge des architectes de jardin et du paysage, Service public de Wallonie pour l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement, Direction des Espaces verts, Belgique

Suède

La prise en considération du paysage par les Cercles d'études suédois

M. Leif GREN, Conseiller principal, Conseil national suédois du patrimoine, Suède (*Excusé*)

M. Anders HEDLUND, Haut fonctionnaire, Conseil national suédois du patrimoine, Suède (*Excusé*)

Grèce

L'éducation au paysage : le cas d'étude de Marathon

M. Kimon HADJIBIROS, Professeur, Université nationale technique d'Athènes, Grèce

15.30 – 16.45

– Forum d'expériences –

L'Université d'été sur le paysage

M. Maurizio VEGINI, Agronome, Président de l'Association culturelle Arketipos, Italie

M. Vittorio RODESCHINI, Avocat, Conseiller de l'Association culturelle Arketipos, Italie

Les Séminaires sur l'éducation au paysage pour la démocratie

Mme Ellen FETZER, Présidente du Conseil européen des écoles d'architecture de paysage (ECLAS), Allemagne

Expériences d'éducation au paysage

M. Giuseppe CARMELO PARELLO, Directeur du Département du patrimoine culturel et de l'identité de la Sicile, Parc paysager et archéologique de la Vallée des temples d'Agrigente, Italie

L'éducation au paysage: l'expérience du Club patrimoine, développement et citoyenneté

M. Abdelouahab IDELHADJ, Professeur à l'Université Abdelmalek Essaadi, Responsable du Club patrimoine, développement et citoyenneté, Tanger-Tétouan, Maroc

Protéger un paysage vivant par la culture, la recherche et d'éco-éducation

M. Franco TASSI, Professeur d'écologie, Ancien Directeur du Parc national des Abruzzes, Italie

Activités d'éducation permanente au paysage pour l'école primaire

M. Jordi RIBAS VILÀS, Chercheur, Faculté de géographie et d'histoire, Université de Barcelone, Espagne

Avec la collaboration de :

Mme Maria del TURA BOVET PLA, Professeur, Faculté de géographie et d'histoire, Université de Barcelone, Espagne

Mme Rosalina PENA VILA, Université de Barcelone, Espagne

16.45 – 17.15 *Pause café*

– Débat général –

Le paysage dans l'éducation continue

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Norvège

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Norvège

Portugal

Mme Marta Andreia COSTA RODRIGUES, Haut fonctionnaire, Architecte, Direction générale du territoire, Ministère de l'environnement, Portugal

République de Moldova

Mrs Olga SERBINOS, Chef du Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'agriculture, du développement régional et de l'environnement, République de Moldova

Pologne

Mme Hanna JEDRAS, Expert en chef, Département des relations internationales, Ministère de la culture et du patrimoine national, Pologne

République slovaque

Mme Zlatica CSONTOS ŠIMOŇÁKOVÁ, Haut fonctionnaire, Ministère de l'environnement, République slovaque

Session de clôture

18.30 – 19.00

CONCLUSIONS GENERALES

Mme Anna LUENGO AÑON, Architecte paysagiste, Membre de la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA Europe), Ancienne Présidente de IFLA Europe

DISCOURS DE CLOTURE

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Chef de la Division du paysage et des Journées européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe

M. Rocco Rosario TRAMUTOLA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère pour les biens et les activités culturels, Italie

SOIREE LIBRE

*

VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

VISITE D'ETUDE

Pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles.

9.00 Départ en bus du lieu de rendez-vous : devant le Palazzo Santa Chiara, Largo Ruffa.

10.00 – 12.00 Visite de Zungri (Province de Vibo Valentia), ville de la pierre de Calabre.

Déjeuner

Visite du Musée de Vibo Valentia.

19.30 approx. Retour à Tropea.

SOIREE LIBRE

